



# 2026- 2027



## Livret d'accueil IFSI

PAUL ANNE-GAELLE CHU Nice

IFPP CHU de NICE

2026-2027

## Sommaire

|                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le mot de la directrice.....</b>                                         | <b>2</b>  |
| <b>Présentation du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>Présentation des professionnels de l'IFSI.....</b>                       | <b>5</b>  |
| <b>La formation en quelques mots.....</b>                                   | <b>11</b> |
| <b>Les locaux.....</b>                                                      | <b>14</b> |
| <b>Horaires d'ouverture et fonctionnement de l'IFSI.....</b>                | <b>20</b> |
| <b>Les outils de communication .....</b>                                    | <b>23</b> |
| <b>Mobilité internationale.....</b>                                         | <b>24</b> |
| <b>Accès au numérique.....</b>                                              | <b>25</b> |
| <b>Université .....</b>                                                     | <b>26</b> |
| <b>Accès à l'établissement .....</b>                                        | <b>27</b> |
| <b>La restauration.....</b>                                                 | <b>28</b> |
| <b>Les associations étudiantes.....</b>                                     | <b>30</b> |
| <b>Les aides et soutiens .....</b>                                          | <b>31</b> |

## *Le mot de la directrice*

Chers étudiants,

Je suis ravie de vous accueillir au sein de l'IFSI du CHU de Nice et vous souhaite la bienvenue au sein de l'Institut de **F**ormation aux **P**rofessions **P**aramédicales.

Grâce au soutien du CHU de Nice, de l'ARS et tout particulièrement de la Région Sud, nous bénéficions de conditions d'accueil et de fonctionnement optimales. Nous sommes reconnaissants de leur investissement.

Nous avons élaboré avec l'équipe pédagogique et les conseils des étudiants ce livret afin de vous faciliter votre intégration. Il est cependant perfectible

Je vous souhaite à tous et à toutes une formation enrichissante et une vie au sein de l'IFSI épanouissante

Je compte sur vous pour rendre cette formation et notre collaboration la plus sereine et respectueuse possible.

**Anne-Gaëlle PAUL**  
**Coordonnatrice Générale de l'IFPP du CHU de Nice**

# *Présentation du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice*

Le Centre hospitalier Universitaire de Nice est un établissement de santé.

Composé de 1872 lits et places d'hospitalisation, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice est un établissement d'excellence au service de la population.

Il offre une filière de prise en charge complète et diversifiée et peut répondre aux situations d'urgence.

L'offre de soins du CHU est organisée en 14 pôles, répartis sur les différents sites : Hôpital l'Archet, Hôpital Pasteur, Hôpital Cimiez, hôpital de Tende et l'institut de médecine bucco-dentaire

Le centre hospitalier universitaire assure 3 missions :

Le soin

La recherche

L'enseignement

Présentation de l'IFPP

L'Institut de Formation aux Professions Paramédicales (IFPP) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice est composé de 5 écoles ou Instituts :

L'institut de formation des ambulanciers (IFA),

L'institut de formation des aides-soignants (IFAS),

L'institut de formation en soins infirmiers (IFSI),

L'école d'infirmier de bloc opératoire (IBODE)

L'école d'infirmier anesthésiste (IADE)

Il est implanté sur 3 sites, le site de Valombrese (IFSI, IFAS), le site du campus Pasteur de l'Université Côte d'Azur (Ecole d'IBODE) et le site de la fondation Bellet (IFA et école d'infirmier anesthésiste).

Nous comptons près de 700 élèves ou étudiants :

450 Etudiants en soins infirmiers

90 élèves aides-soignants

70 élèves ambulanciers

40 étudiants IADE

60 étudiants IBODE

L'équipe administrative et pédagogique est au nombre de 50, toutes fonctions confondues.

Leurs missions sont orientées vers l'accompagnement des élèves et des étudiants à acquérir la posture et les compétences attendues en tant que professionnel de santé : futur soignant.

Le projet de l'IFPP s'articule autour de valeurs communes comme le partage, le prendre soin, le respect, l'éthique et la bienveillance.

Le projet de l'IFPP s'appuie sur 6 axes :

Le développement des compétences des professionnels et étudiants

La pédagogie innovante (simulation recherche)

L'accompagnement des élèves et étudiants

Le développement de la mobilité internationale

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

L'attractivité et la valorisation des formations et des actions

# Présentation des professionnels de l'IFSI

## I. Equipe de direction

**PAUL** Anne-Gaëlle  
Directrice des Soins -  
Coordonnatrice Générale de  
l'IFPP  
paul.ag@chu-nice.fr

**GRANGE** Nicole  
Cadre Supérieure  
de Santé  
grange.n@chu-  
nice.fr

**TOUVERON** Amandine  
Adjoint des Cadres -  
Encadrant Administratif et  
Financier  
touveron.a@chu-nice.fr

## II. Equipe pédagogique

**GRANGE** Nicole  
Cadre Supérieure de Santé  
grange.n@chu-nice.fr

- **Responsable pédagogique**
- **coordonne et est responsable de l'équipe pédagogique**

Les cadres pédagogiques chargés de votre formation contribuent à vous accompagner dans votre professionnalisation à l'institut et sur les lieux de stage, en collaboration avec les professionnels de santé.

Ils interviennent dans la formation théorique et clinique et sont également chargés de votre suivi pédagogique.

Chaque promotion est coordonnée par trois cadres pédagogiques :

Deux dédiés à l'organisation générale et un aux stages.

Vous serez accompagné tout au long de la formation par un référent de suivi pédagogique.

**a) 1 ère année**

|                                                                                                                                             |                                                                                                                                                       |                                                                                                                                   |                                                                                                     |                                                                                                                |                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>LE GALL<br/>Annick<br/>coordinatrice<br/>de promotion<br/>et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>legall.a@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>ELLENA<br/>Amélie<br/>coordinatrice<br/>de promotion<br/>et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>perez-<br/>ellena.a@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>CIRIO Vanessa<br/>coordinatrice<br/>de stage<br/>et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>cirio.v@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>XUEREB<br/>Christian<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>xuereb.c@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>BLANC<br/>Marie-<br/>Christine<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>blanc.mc2@c<br/>hu-nice.fr</p> | <p>WYBO<br/>Muriel<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>wybo.m@chu-<br/>nice.fr</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|

**b) 2ème année**

|                                                                                                                                             |                                                                                                                                             |                                                                                                                                        |                                                                                                 |                                                                                                |                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>PROVENCEL<br/>Cathy<br/>coordinatrice<br/>de promotion et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>provencel.c@c<br/>hu-nice.fr</p> | <p>LENEEZ<br/>Stéphane<br/>coordonateur<br/>de promotion<br/>et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>leneez.s@ch<br/>u-nice.fr</p> | <p>REVEL<br/>Nathalie<br/>coordinatrice<br/>de stage<br/>et<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>revel.n@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>BARBRY<br/>Marie<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>barbry.m@c<br/>hu-nice.fr</p> | <p>MERAT<br/>Carine<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>merat.c@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>TOURETTE<br/>Florence<br/>réfèrent de<br/>suivi<br/>pédagogique<br/>tourette.f@c<br/>hu-nice.fr</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### c) 3ème Année

|                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                 |                                                                                                        |                                                                                                        |                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>CASTERA<br/>CASTAGNOLA<br/>Valérie</p> <p>coordinatrice<br/>de promotion<br/>et<br/>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>castera-<br/>castagnola.v@<br/>chu-nice.fr</p> | <p>TROMPAT<br/>Muriel</p> <p>coordinatrice<br/>de promotion<br/>et<br/>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>trompat.m@c<br/>hu-nice.fr</p> | <p>ORTEGA<br/>Stéphanie</p> <p>coordinatrice<br/>de stage<br/>et<br/>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>ortega.s@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>MOREL<br/>Frédéric</p> <p>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>morel.f@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>YVART<br/>Florence</p> <p>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>yvart.f@chu-<br/>nice.fr</p> | <p>LEMAY<br/>Patricia</p> <p>référent de<br/>suivi<br/>pédagogique</p> <p>lemay.p@chu-<br/>nice.fr</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### d) Poursuite de formation

|                                                                                                                            |                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>DURAND Agnès</p> <p>coordinatrice de promotion<br/>et<br/>référent de suivi pédagogique</p> <p>durand.a@chu-nice.fr</p> | <p>BOUDJEMIA Sanna</p> <p>coordinatrice de stage et<br/>référent de suivi pédagogique</p> <p>boudjemia.s@chu-nice.fr</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



### ***e) En transversalité***

**CHARBONNEL Géraldine**

Cadre pédagogique doctorante

charbonnel.g@chu-nice.fr

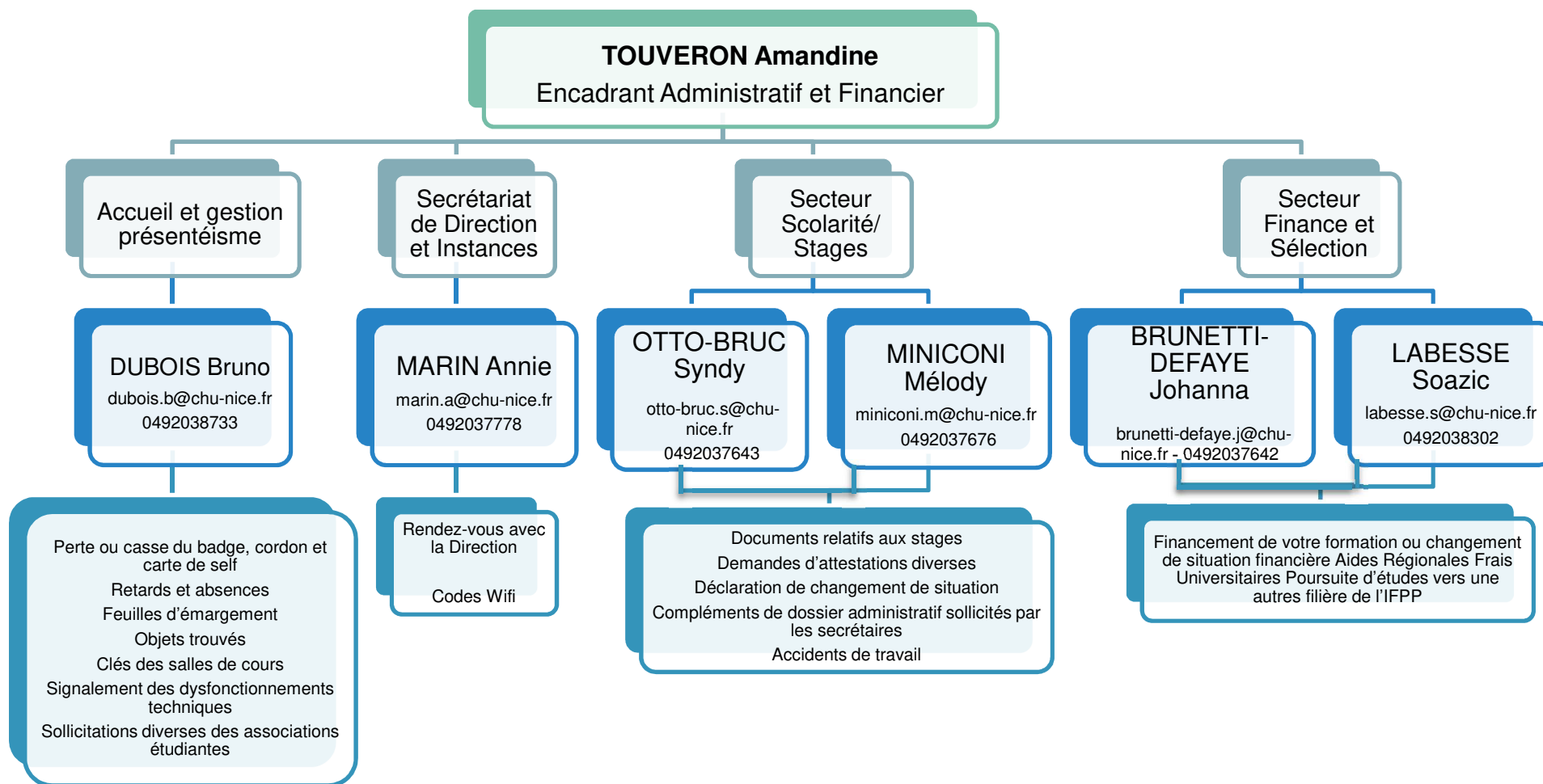
### ***f) Le C-DOC***

Madame Bec, titulaire d'un master en documentation, vous accueille et vous accompagne dans vos recherches documentaires. Elle anime le centre de documentation, effectue des prêts d'ouvrages et de revues, et oriente les élèves et les étudiants vers des ressources fiables, physiquement ou en ligne.

Cet accompagnement est destiné à vous orienter efficacement pour vos travaux à rendre, vos révisions, vos stages et votre culture personnelle.

La documentaliste pourra également vous guider dans la réalisation de vos travaux, via un soutien méthodologique, notamment dans l'utilisation de la bureautique, de certains logiciels et dans la compréhension des normes APA, et mettra à votre disposition une relieuse pour réaliser vos dossiers.

### III. Equipe administrative

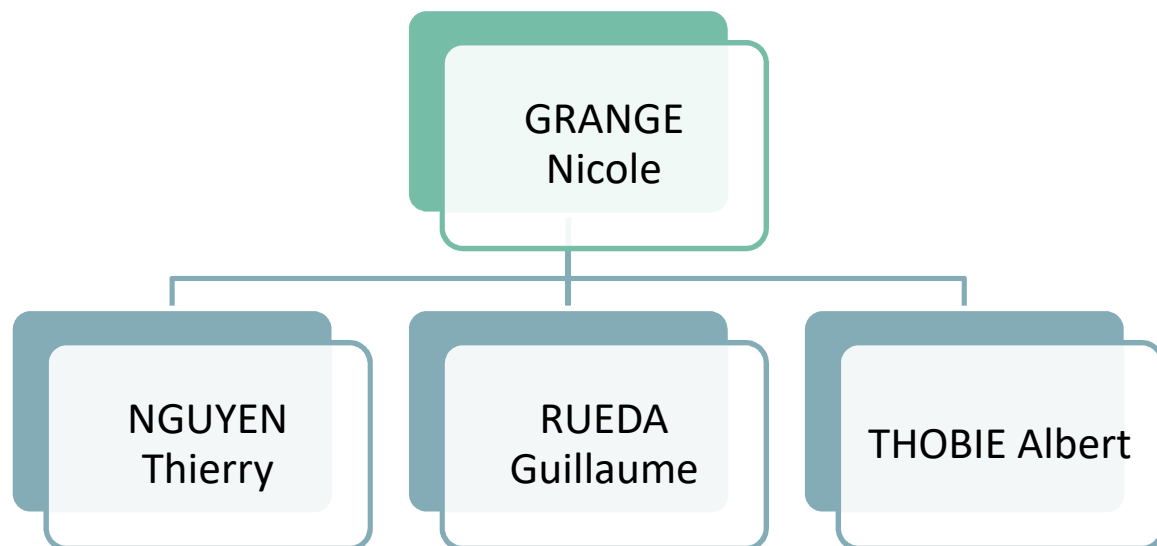


Le secteur administratif et financier est **ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Il assure la gestion administrative de la scolarité et des stages des étudiants.

Il accompagne et facilite le parcours des étudiants, il assure le suivi et l'accompagnement de la gestion financière liée aux activités de concours, de scolarité, ...et participer à la gestion de l'archivage administratif et pédagogique des étudiants.

#### *IV. Equipe d'entretien*



## La formation en quelques mots...

**A compter de la rentrée universitaire 2026**, la formation en soins infirmier est dispensée selon deux programmes :

- Le programme régi par l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier dispensé aux étudiants de 2ème, 3 -ème année et les poursuites de formation
- Le programme régi par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier dispensé aux étudiants de 1 ère année

### 1. Le programme de 2009 :

La formation conduit au Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Elle se déroule sur 3 ans en 4 200 heures réparties en 6 semestres :

**. 2 100 heures d'enseignement théorique**

**. 2 100 heures d'enseignement clinique effectué en milieu professionnel (stages).**

Elle est construite autour d'une alternance entre des séquences théoriques et pratiques (les stages cliniques).

- Les enseignements théoriques

**54 unités d'enseignement (UE)** réparties en 6 champs :

- . Sciences humaines, sociales et droit
- . Sciences biologiques et médicales
- . Sciences techniques infirmières, fondements et méthodes
- . Sciences et techniques infirmières, interventions
- . Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- . Méthodes de travail.

- Les enseignements cliniques :

Les stages sont effectués dans les spécialités suivantes :

- . Soins de courte durée : médecine – chirurgie – réanimation – urgences
- . Soins en santé mentale et en psychiatrie
- . Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation
- . Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : médecine scolaire – médecine du travail – soins à domicile...

Les modalités d'évaluation des connaissances sont définies par le référentiel de formation. Les évaluations peuvent être individuelles, collectives, écrites, orales, à l'IFSI ou sur le terrain de stage.

L'évaluation de l'acquisition des compétences en stage est formalisée par un bilan réalisé par le tuteur lors de chacun des stages. La progression de l'étudiant est mesurée à partir d'un portfolio qui est un outil mettant en exergue l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

La formation d'infirmier est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Infirmier après l'obtention des **180 crédits européens (ECTS : European Credit Transfer System)** correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel soit :

- . **120 crédits pour les unités d'enseignement**
- . **60 crédits pour la formation clinique en stage.**

**La formation étant intégrée dans un cursus LMD, l'obtention du DE donne à l'étudiant un grade « licence ».**

## **2. Le programme de formation infirmière Référentiel 2026**

La formation conduit au **Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI)**.

Elle se déroule sur **3 ans** et est organisée en **6 semestres**, correspondant à l'acquisition de **180 crédits européens (ECTS)**.

Elle est construite selon le modèle universitaire Licence-Master-Doctorat (LMD).

Le volume global de formation est de **4 620 heures**, réparties comme suit :

- . **2 310 heures d'enseignement clinique** réalisées en milieu professionnel (stages)
- . **1 890 heures d'enseignements et d'accompagnement pédagogique**
- . **420 heures de travail personnel guidé et d'appropriation des connaissances.**

La formation repose sur une alternance entre les enseignements théoriques, les travaux dirigés, la simulation en santé, les travaux personnels et les stages cliniques.

### **• Les enseignements théoriques**

Le nouveau référentiel est structuré autour de **18 unités d'enseignement (UE)** réparties dans **5 domaines de compétences** :

- . Sciences infirmières et raisonnement clinique
- . Pratiques cliniques, qualité et gestion des risques
- . Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique
- . Communication, travail en équipe et leadership
- . Démarche scientifique, recherche et méthodologie.

Les enseignements intègrent notamment :

- . Les sciences biomédicales
- . Les sciences humaines et sociales
- . L'éthique, la déontologie et la législation
- . Le numérique en santé
- . La recherche en soins
- . La santé environnementale et la transition écologique
- . La coordination des parcours et le leadership infirmier

## • Les enseignements cliniques

Les stages permettent à l'étudiant d'acquérir progressivement les compétences professionnelles attendues dans différents secteurs d'activité :

- . Soins de courte durée : médecine, chirurgie, soins critiques, urgences
- . Santé mentale et psychiatrie
- . Soins médicaux et de réadaptation, soins de longue durée et gériatrie
- . Soins dans les lieux de vie et en milieu ambulatoire : domicile, santé scolaire, santé au travail, structures médico-sociales, prévention et santé publique.

Les terrains de stage sont agréés et participent à la formation des étudiants selon les exigences du référentiel national.

## • Les modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont définies par le référentiel de formation.

Les évaluations peuvent prendre différentes formes :

- . Épreuves écrites
- . Épreuves orales
- . Travaux individuels ou collectifs
- . Analyses de situations cliniques
- . Évaluations pratiques en simulation ou en stage.

L'évaluation des compétences en stage est réalisée à partir d'un suivi régulier par les professionnels de proximité, le tuteur et l'équipe pédagogique. Elle s'appuie sur les outils de suivi prévus par le référentiel.

La progression de l'étudiant est appréciée tout au long du parcours au regard de l'acquisition progressive des compétences professionnelles infirmières.

## • Validation de la formation

La formation est sanctionnée par l'obtention du **Diplôme d'État d'Infirmier** après validation des enseignements théoriques, des enseignements cliniques et des compétences définies dans le référentiel national.

Le diplôme est obtenu après acquisition des **180 crédits ECTS** prévus dans le cursus universitaire.

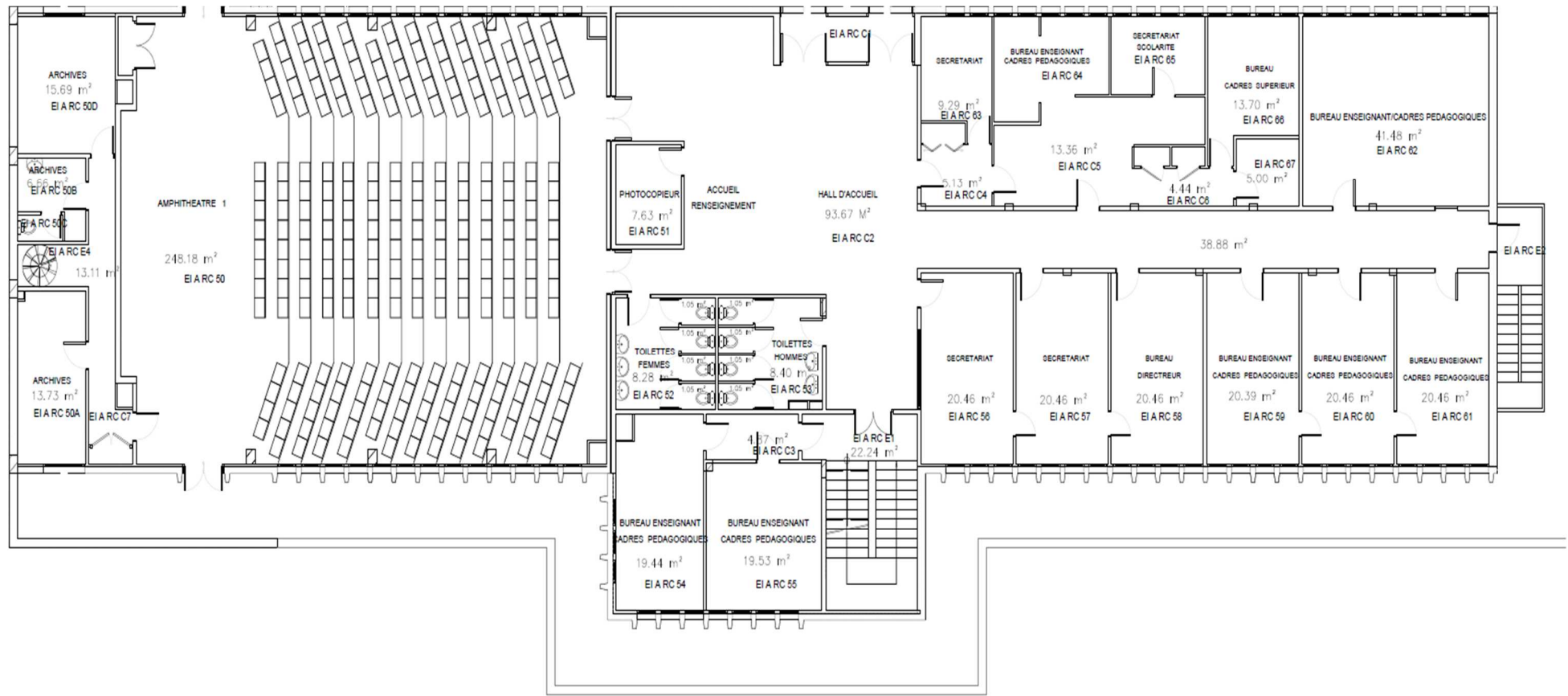
La formation étant pleinement intégrée dans le système **LMD**, l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier confère le **grade de Licence**.

## *Les locaux*

L'IFSI est composé de deux Bâtiments :

- **Bâtiment A : bâtiment principal**
- **Bâtiment B : rez-de-chaussée**

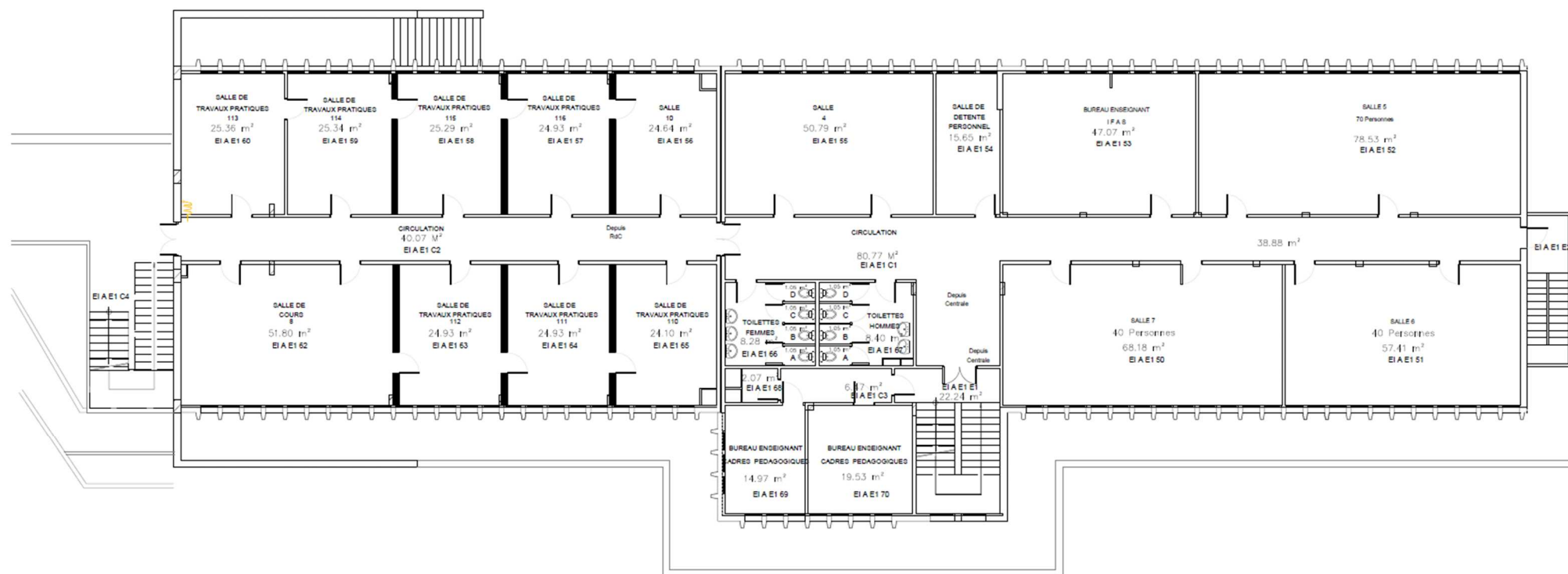
## I. Rez-de-Chaussée – Bât. A



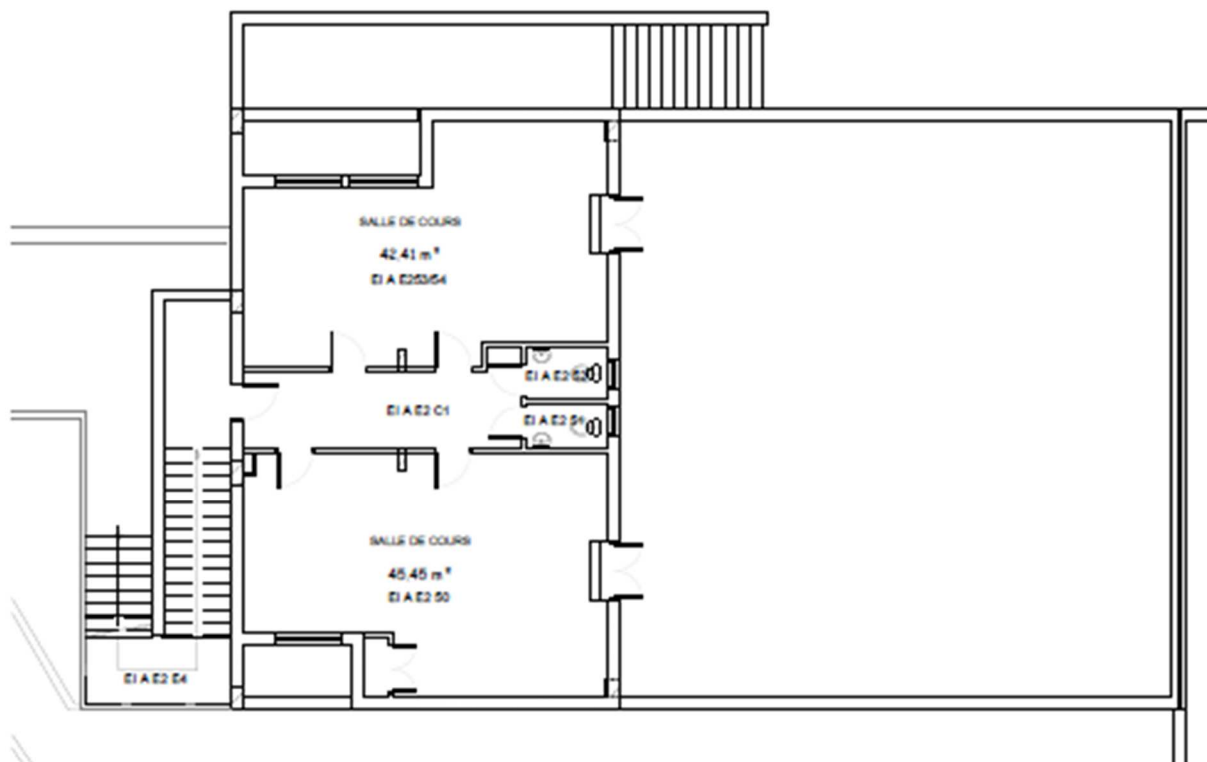




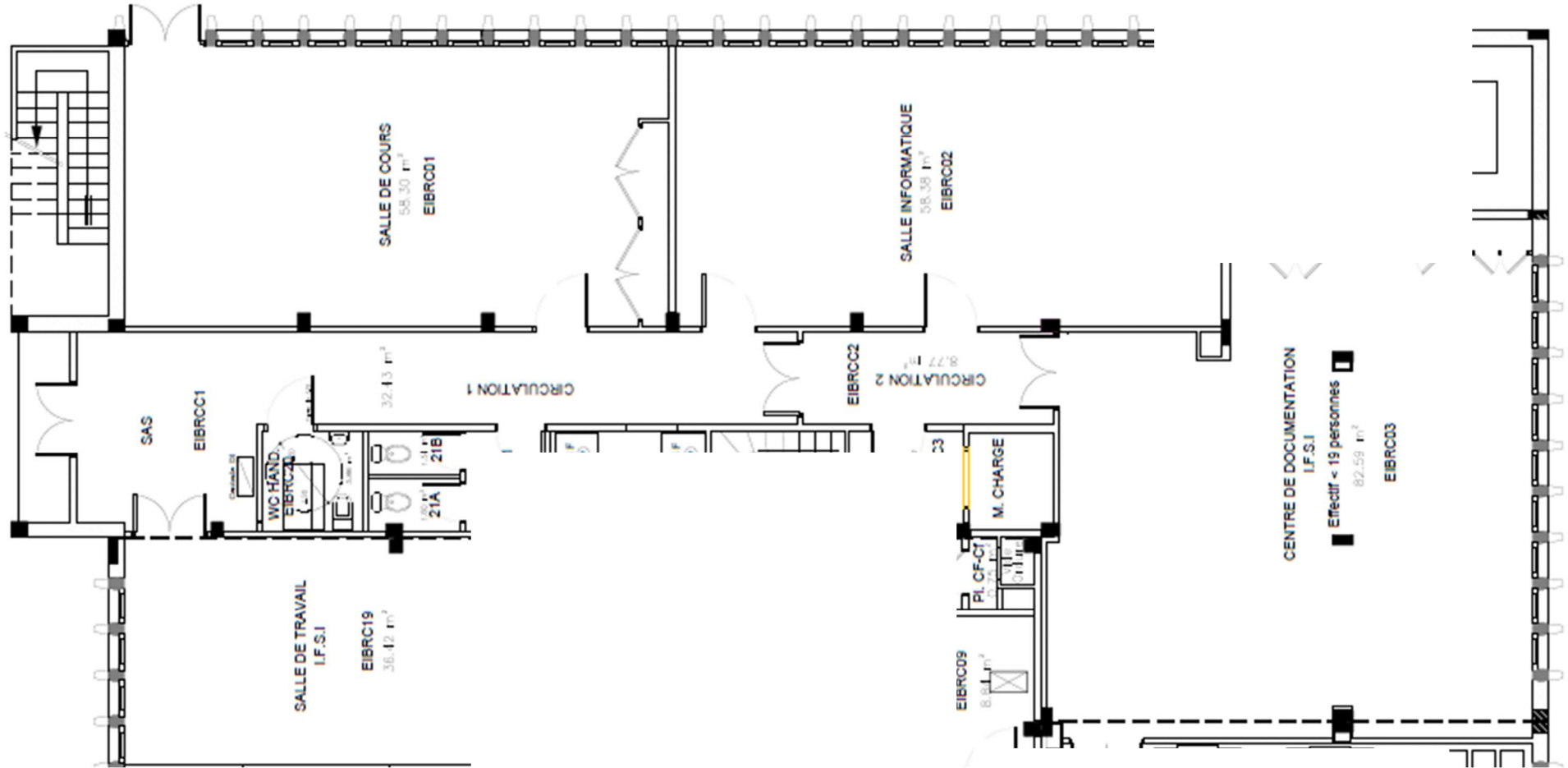
### III. 1er étage – Bât. A



## IV.2ème étage – Bât. A



## V. Rez-de-Chaussée – Bât. B



# *Horaires d'ouverture et fonctionnement de l'IFSI*

## **L'IFSI EST OUVERT AUX ETUDIANTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H15 A 18H30**

Fermeture annuelle : 15 jours de fin d'année.

En dehors des temps d'enseignements, vous pouvez occuper pour travailler les lieux suivants (sous réserve de disponibilité) :

- La salle B2 (demander l'accès)
- La salle 4
- Le C DOC (Centre de documentation)
- Le hall
- L'espace étudiant du RDJ

Toute autre occupation de salle doit faire l'objet d'une demande auprès des professionnels de l'établissement.

Les espaces occupés doivent rester propres et rangés (lumières éteintes au départ de l'espace).

L'équipe d'entretien peut si besoin vous demander de quitter une salle ou de vous regrouper dans un lieu afin de pouvoir effectuer les maintenances et nettoyages nécessaires.

### ***I. Espace détente étudiants***

#### ***a) L'espace détente est situé au RDJ***

Il est dédié aux apprenants de l'IFPP, le mobilier, matériel et accessoires doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Ces espaces ouverts doivent respecter le bon déroulement des enseignements et de travail qui se trouvent à proximité.

20 casiers dédiés au seul dépôt des casques sont mis à la disposition.

Chaque utilisateur doit impérativement après chaque utilisation (au maximum en fin de journée) libérer son casier et le nettoyer à l'aide des lingettes désinfectantes à usage unique « Wip'Anios », mises à disposition.

En cas de non libération des casiers, un rappel sera effectué, si le casier n'est pas libéré après le rappel celui-ci pourra être ouvert.

Un tableau est à votre disposition pour y apposer des informations ou documents, attention aux types d'informations qui y sont affichées (respectueuses, non discriminantes ...)

### **b) Le C DOC**

Le C-doc se situe au rez-de-chaussée du bâtiment B et offre 24 places assises (équipées de prises électriques et d'un accès WIFI) permettant de travailler seul ou en petits groupes.

Les inscriptions sont gratuites et se font à la demande sur présentation des cartes de self et badges.

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 12h45 – 18h00 (ouverture le matin selon les possibilités)

Mardi et jeudi : 9h00 – 12h00 / 12h45 -18h00

Mercredi : 9h00 – 12h00 / 12h45 -17h30

Vendredi : 9h00 -12h00

La plupart des documents sont empruntables (3 au total pour une durée de 15 jours, prêt étendu en période de stage).

Une machine à relier est gracieusement mise à disposition pour vos travaux à rendre à l'équipe pédagogique (les fournitures nécessaires sont à la charge de l'étudiant).

### **c) La BU**

Les étudiants ont également la possibilité d'accéder à la bibliothèque universitaire (BU) de la faculté de médecine.

Elle est située au 28 Avenue de Valombrose eu sein du campus Pasteur .

**Horaires et infos** : Consultables sur le site officiel de la bibliothèque ([bu.univ-cotedazur.fr](http://bu.univ-cotedazur.fr)).

**Accès** : Ouvert aux étudiants avec une carte d'étudiant valide.

**Ressources** : Livres spécialisés, revues scientifiques, bases de données en ligne, espaces de travail calmes et équipés.

**Utilisation** : Pour étudier, effectuer des recherches documentaires, ou consulter les ressources numériques via l'ENT.

#### ***d) La salle informatique***

La salle informatique est la B2, elle se situe au rez-de-chaussée du Bâtiment B.

Elle est équipée de 25 postes et peut être ouverte à la demande dans un but uniquement pédagogique et professionnel.

Elle est accessible pendant les heures d'ouverture du C-doc, et en l'absence de cours dans la salle B2, sur inscription auprès de la documentaliste.

Dans le cadre de la cybersécurité, **l'utilisation de clés USB est strictement interdit.**

# *Les outils de communication*

## *I. TV hall*

Un téléviseur situé dans le hall principal (rez-de-chaussée) et dans le hall du rez-de-jardin diffusent en continu les informations et actualités importantes liées à la formation des étudiants : événements, résultats, annonces administratives, etc.

Chaque jour, le nouveau mot de passe pour l'accès au réseau Wi-Fi est également affiché.

Un téléviseur est dédié au CROUS dans le hall du rez-de-chaussée à côté de l'entrée en amphithéâtre 1.

## *II. Panneaux d'affichage*

Des panneaux d'affichage sont installés dans le hall principal, au rez-de-chaussée.

Ils diffusent régulièrement des informations utiles à la vie étudiante, notamment :

- Les actualités de l'institut,
- Des aides à destination des étudiants (financières, sociales, administratives),
- Des informations sur les solutions de logement,
- Des ressources de soutien psychologique,
- Des informations concernant la mobilité internationale.

## *III. Lieu d'affichage des plannings et des stages*

Les panneaux d'affichage situés dans le hall du rez-de-jardin sont organisés par promotion (année de formation).

Chaque panneau regroupe des informations essentielles à la vie scolaire et à l'organisation de la formation, notamment :

- Les plannings de cours,
- Les informations relatives aux stages (affectations, dates, référents),
- Les modalités d'évaluation,
- Des informations pédagogiques importantes (réunions, consignes, rappels administratifs, etc.).

Ces supports sont régulièrement mis à jour par l'équipe pédagogique.  
Il doit donc être consulté très régulièrement.



## *IV. Information quant à l'apprentissage*

A partir de la deuxième année de formation Semestre 3 (S3), vous pouvez contracter un contrat d'apprentissage. Les modalités et présentation vous seront exposées pendant la formation cependant vous pouvez trouver les informations relatives au CERFAH (Centre de Formation d'Apprentis régional des métiers de l'Hospitalisation) sur le panneau situé à proximité de l'accueil de l'institut.

Ce panneau centralise toutes les données utiles concernant :

- L'accessibilité des formations,
- Les dispositifs d'accompagnement individualisé,
- Les contacts utiles pour les démarches spécifiques.

## *Mobilité internationale*

L'IFPP (Institut de Formations aux Professions Paramédicales) du CHU de Nice a développé la mobilité internationale entrante et sortante pour ses étudiants et ses personnels.

Différentes modalités permettent aux étudiants d'effectuer une mobilité :

- ERASMUS +
- Conseil Régional : programme PRAME SASO
- Dispositifs gouvernementaux

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

<https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2025/01/CHU de Nice IFPP - Charte Erasmus pour l'enseignement superieur 2021 2027 signee.pdf>  
<https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2025/06/Declaration-en-matiere-de-strategie-Erasmus-2021-2027-003.pdf>  
<https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2025/05/Politique-mobilite-internationale-IFPP.pdf>

Tableau blanc dédié dans le hall principal.

Une information par le comité de pilotage Relations Internationales, vous sera dispensée pendant votre formation.

# Accès au numérique

## I. Accès WIFI

Pour accéder à internet via le réseau Wi-Fi de l'institut, suivez ces étapes simples :

Activez le Wi-Fi sur votre appareil via les paramètres réseau.

Recherchez les réseaux disponibles et sélectionnez le réseau nommé « **CHUN-PUBLIC** ».

Lors de la première connexion, une page web s'ouvrira automatiquement à l'adresse <https://login.netinary.net>.

Saisissez le **mot de passe du jour**, qui change quotidiennement. Il est affiché sur les téléviseurs du hall principal (rez-de-chaussée) et le hall du rez-de-jardin.

Cochez la case « **J'accepte les CGU** ».

Validez la saisie du mot de passe en cliquant sur **Connexion**.

Votre appareil sera alors connecté au réseau.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous adresser à **Bruno Dubois** à l'accueil.

## II. SharePoint Étudiants

Le SharePoint de l'institut est une plateforme collaborative en ligne accessible à l'ensemble des étudiants. C'est un espace conçu comme un espace centralisé de partage et de communication.

Il a pour but de faciliter l'accès à toutes les ressources indispensables à votre formation et à la vie étudiante :

<https://ght06.sharepoint.com/sites/InstitutdeFormationIFSI-IFAS>

Il est organisé par promotion.

Parmi ses principales fonctionnalités, vous y trouverez :

Un agenda des actualités et événements de l'institut,

Des informations pédagogiques et documents téléchargeables,

Un espace "Ressources Étudiants" regroupant plusieurs rubriques essentielles :

C-Doc Actualités (centre de documentation),

AIDES : sociales, psychologiques et financières,

Logement étudiant & aides au logement,

Emploi : conseils, offres, démarches,

Développement durable : actions, engagements, projets étudiants.

Cet outil est régulièrement mis à jour par l'équipe pédagogique et administrative pour garantir une information fiable et complète.

### III. My Komunote

Le site My Komunoté est une plateforme web. Elle permet :

Planning en temps réel : cours, lieux, intervenants

Suivi des stages : dates, lieu

Notes et résultats par module/sessions

Absences : relevé des absences enregistrées

### IV. Applications numériques

#### a) Mischool

**Mischool** est une plateforme numérique destinée aux étudiants, enseignants, et personnels d'un établissement scolaire ou universitaire. Elle propose une méthode d'apprentissage 100% anglais de la santé adaptée aux programmes.

#### b) Voltaire

Voltaire est une plateforme en ligne qui aide les étudiants à améliorer leur niveau en français, surtout à l'écrit.

Elle permet :

De travailler la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, et le vocabulaire.

De faire des exercices interactifs et s'entraîner.

De progresser en français de manière autonome.

### V. SITE INTERNET

Le site officiel du Centre Hospitalier Universitaire de Nice ([www.chu-nice.fr](http://www.chu-nice.fr)) constitue une source d'informations complète et actualisée sur les activités, les services et les actualités du CHU, acteur majeur du territoire de santé.

Pour les étudiants des formations IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants), plusieurs rubriques du site sont particulièrement pertinentes et peuvent constituer un soutien précieux tout au long de leur parcours :

Informations sur les stages et leur organisation au sein du CHU,

Actualités et événements liés aux formations et à la vie hospitalière,

Ressources sur les protocoles de soins et bonnes pratiques,

Informations sur les dispositifs d'accompagnement et services aux étudiants,

Opportunités d'emploi et de formations complémentaires.

## Université

Université Côte d'Azur – Faculté de Médecine

28, avenue Valombrose

06107 NICE Cedex

## Accès à l'établissement

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bus (Ligne d'azur)               | <p>Arrêt "Hôpital Pasteur" : Lignes 8, 18, 35, 40<br/> Arrêt "Colonel Gassin" : Lignes 7, 19, 40<br/> Arrêt "Commandant Gérôme" : Lignes 5, 18, 33, 37, 40<br/> Arrêt "École infirmières" : Ligne 40<br/> Arrêt "Lacassagne" : Ligne 35</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Tramway                          | <p>Ligne T1 :<br/> Direction Henri Sappia ↔ Hôpital Pasteur<br/> ► Arrêt : "Hôpital Pasteur"</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Parkings                         | <p><b><u>Parking de Valombrose</u></b><br/> <b>27 avenue de Valombrose, 06100 Nice.</b></p> <p>Parking public couvert - géré par la Régie Parcs d'Azur,<br/> <b>Horaires d'ouverture</b><br/> Du lundi au vendredi : 06h00 – 20h00<br/> Samedi et dimanche (abonnés)<br/> Tarifs de stationnement (<a href="http://niceazurparking.fr">niceazurparking.fr</a>)<br/> Abonnements spéciaux<br/> Abonnement étudiant : Tarif préférentiel pour les étudiants de l'UFR de médecine<br/> Tarif résident : 40 € par mois, valable en soirée et le week-end<br/> Pour plus d'informations ou pour souscrire à un abonnement, vous pouvez consulter :<br/> <a href="http://niceazurparking.fr">niceazurparking.fr</a></p> <p><b><u>Parking Parc relais Parcazur Pont Michel</u></b></p> <p><a href="https://www.lignesdazur.com/parc-relais">https://www.lignesdazur.com/parc-relais</a></p> |
| Deux roues                       | <p>Parking règlementé dans l'enceinte de l'établissement.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Covoiturage avec Blablacar Daily | <p>Pour ceux qui souhaitent éviter les transports en commun, le service Blablacar Daily propose des solutions de covoiturage quotidien vers le CHU de Nice et l'IFSI. C'est une alternative économique et conviviale, à vérifier en fonction de votre lieu de départ et horaires :<br/> <a href="http://blablacardaily.com">blablacardaily.com</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Accès en train                   | <p>Gare la plus proche : Nice Pont Michel.<br/> Depuis la gare, vous pouvez prendre un bus ou le tram pour rejoindre l'IFSI.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

# La restauration

## I. Au sein de l'IFSI,

Un espace étudiant est à la disposition des étudiants ou se trouve des micro-ondes, des distributeurs de snack, plats préparés, boissons ...

Il est formellement interdit de manger et boire dans les amphithéâtres et salles de cours cependant, il est toléré de déjeuner dans les salles 4-5-6-7-8 en fonction de leur occupation pour les enseignements : le nettoyage des espaces est à la charge des personnes qui en font l'usage. Ainsi que les espaces extérieurs en fonction de la météo.

En aucune circonstance, la consommation d'alcool et/ou de boissons alcoolisées n'est possible sur le site.

Des fontaines d'eau fraîche et froide sont à la disposition des étudiants dans plusieurs lieux de l'institut : au rez-de-jardin, dans le hall du rez-de-chaussée, au 1er étage du bâtiment A, ainsi qu'à l'entrée du bâtiment B.

Les gobelets et les denrées alimentaires sont INTERDITS en salle de cours, en salle informatique et au centre de documentation.

## II. Les selfs du CHU de Nice

Les étudiants/élèves disposent d'une carte nominative délivrée dès le début de la formation, permettant de déjeuner dans les différents selfs des établissements du CHU.

Le chargement de la carte s'effectue par **PopAndPay**. Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7

Fonctionnement de PopAndPay :

**Accès au service** : vous devez vous rendre sur le site officiel [popandpay.com](https://popandpay.com).

Lors de votre première connexion, il vous sera demandé un **code site**, un **identifiant** et un **mot de passe provisoire**, généralement fournis par l'établissement concerné.

**Sécurisation de l'accès** : Il est recommandé de modifier votre mot de passe après la première connexion pour renforcer la sécurité de votre compte. De plus, vous pouvez choisir d'utiliser votre adresse e-mail comme identifiant pour les connexions futures.

**Rechargement du compte** : Une fois connecté, vous pouvez accéder à la section "Précharger mon compte" où vous pourrez choisir le montant à ajouter. Le paiement s'effectue via une plateforme sécurisée telle que Paybox by Verifone ou Dalenys, acceptant les cartes CB, Mastercard et Visa. Les informations bancaires sont traitées conformément aux normes de sécurité en vigueur, telles que la norme PCI DSS.

**Confirmation de paiement** : Après validation de la transaction, un reçu vous sera envoyé par e-mail. Il est conseillé de vérifier votre dossier de courriers indésirables (spam) au cas où le message y aurait été filtré.

2 salles sont mises à disposition pour le temps de repas

### III. Les restaurants et cafétérias *universitaires*

**Cafétéria Hélios**  
Sophia-Antipolis

**Cafétéria Lash**  
Nice

**Cafétéria L'Escarpe**  
Toulon

**Cafétéria Montebello**  
Nice

**Cafétéria Pasteur**  
Nice

**Cafétéria Skema**  
Sophia-Antipolis

**Chalet Montebello (entrée campus Valrose)**  
Nice

**Resto U Hélios**  
Sophia-Antipolis

**Resto U L'Escarpe**  
Toulon

**Resto U Saint Jean d'Angély**  
Nice

**Sandwicherie Le P'tit Béal**  
La Garde

**Cafétéria IUT**  
Nice

**Cafétéria Le Béal**  
La Garde

**Cafétéria Méliès**  
Cannes

**Cafétéria Nice centre**  
Nice

**Cafétéria Saint Jean d'Angély**  
Nice

**Cafétéria Staps**  
Nice

**Resto U Carlone**  
Nice

**Resto U Le Coudon**  
La Garde

**Resto U Montebello**  
Nice

**Resto U Skema**  
Sophia-Antipolis

**Sandwicherie Le Rouge et le Noir**  
La Garde

La **Cafétéria Pasteur**, se situe au 28 avenue de Valombrose, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 15h.

Les repas sont proposés à des tarifs accessibles, moins de 4€ (tarifs boursiers).

Les paiements s'effectuent par carte bancaire ou carte Izly.

Pour plus d'informations : <https://www.crous-nice.fr/se-restaurer/ou-manger/>

# Les associations étudiantes

## I. Bureau des Étudiants (BDE)

Le BDE est l'association principale représentant les étudiants de l'institut. Il organise de nombreuses activités tout au long de l'année, telles que :

- Des événements festifs (soirées, sorties, etc.),
- Des actions solidaires et caritatives,
- Des ateliers thématiques et conférences,
- Un soutien à l'intégration des nouveaux étudiants.

Le BDE est également un interlocuteur privilégié entre les étudiants et l'administration, permettant de faire remonter les besoins et suggestions des apprenants. Tous les étudiants sont invités à rejoindre le BDE, à participer à ses activités, ou à proposer des projets.

Il est aussi vecteur de l'image de l'IFSI et du CHU, ces actions ne doivent en aucun cas y porter atteinte.

## II. Petites blouses

L'association Les Petites Blouses regroupe des étudiants engagés autour de projets solidaires et sociaux.

Son objectif est de soutenir les populations vulnérables, notamment par des actions de proximité et des initiatives humanitaires.

Parmi ses activités, on peut retrouver :

- Des visites et animations en milieu hospitalier,
- La collecte et la distribution de matériel ou de dons,
- Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes de santé ou de solidarité,
- La participation à des événements caritatifs locaux.

Les Petites Blouses offrent ainsi une occasion concrète de s'impliquer dans des actions citoyennes, tout en développant des compétences humaines et professionnelles. Tous les étudiants souhaitant contribuer à des projets solidaires sont les bienvenus. Elle est aussi vectrice de l'image de l'IFSI et du CHU, ces actions ne doivent en aucun cas y porter atteinte.

# Les aides et soutiens

## I. Région

Les Informations à renseigner dans votre demande d'aide régionale sont :

**Type de formation** : Formation en soins infirmiers

**Voie d'accès** : PARCOURSUP ou CONCOURS (hors promotion professionnelle du CHU de Nice)

**Plateforme de demande** : <https://aidesenligne.maregionsud.fr/aides/#/crsud/>

**Code établissement** : 0\_4TTrH

**Durée de formation** : 1400 heures par an

**Date de début** : 01/09/2025

**Date de fin** : 10/07/2026

## II. Université

Les étudiants de l'institut bénéficient d'un accès privilégié aux ressources et infrastructures de l'Université de Nice, afin de faciliter leur apprentissage et leur bien-être ([medecine.univ-cotedazur.fr](http://medecine.univ-cotedazur.fr))

## III. Infrastructures sportives universitaires :

Activités : Plus de 70 disciplines sportives proposées (fitness, sports collectifs, danse, natation, etc.).

Accès : Carte étudiante obligatoire, inscription préalable via le portail sportif de l'Université Côte d'Azur.

Équipements : Gymnases, salles de danse, terrains extérieurs, piscines, salles de musculation.

Avantages : Favoriser l'équilibre physique et mental tout au long de l'année universitaire.

**Plus d'infos** : Sur le site de l'Université Côte d'Azur ([univ-cotedazur.fr](http://univ-cotedazur.fr)).

### Service de santé :

[Centre de Santé Universitaire \(CSU\) - Université Côte d'Azur, Centre de santé à Nice, Biot, Cannes, Menton - Doctolib](#)

### Le bureau d'aide psychologique Universitaire :

Le secrétariat du BAPU vous accueille, au 04 93 87 72 78, du lundi au jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30, et le vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h30

Tout au long de l'année, une soirée est organisée chaque premier mardi du mois de 19h30 à 21h au BAPU

[BAPU Nice : Bureaux d'aide psychologique universitaires](#)



Instagram



bapunice

Suivre

Contacter

...

25 publications

838 followers

605 suivi(e)s

**BAPU Nice**

Médecine et santé

Consultations PSY pour les étudiants

📄 Prises en charge à 100%

✉ contact@bapunice.org

☎ 04 93 87 72 78

2 boulevard Dubouchage, Nice, France 06000

🌐 [www.bapunice.org](http://www.bapunice.org)

## IV. Métropole et ville de Nice

La Métropole tient des stands réguliers au sein de l'IFPP.

Ces interventions permettent de :

Présenter les dispositifs d'accompagnement de la Métropole (mobilité, logement, insertion, etc.)

Informers les étudiants sur les services publics locaux

Créer un lien direct entre les agents de la Métropole et les futurs professionnels de santé

Recueillir les besoins et les attentes spécifiques des publics en formation

La ville de Nice propose différentes actions et soutiens pour les étudiants :

Maison des étudiants, associations, service d'aide et d'accompagnement...

[Jeune - Étudiant - Ville de Nice](#)  
[guide-jeune-et-nicois-2025.pdf](#)

Instagram



mde.nice

Suivre

Contacter

...

218 publications

2 373 followers

300 suivi(e)s

**La Maison de l'Étudiant | Nice**

Communauté

Toute l'actu étudiante nicoise 📢

💡 TIPS | 💚 JOBS | ❤️ ÉVÉNEMENTS

🌐 [etudiants.nice.fr](http://etudiants.nice.fr) + 3

## V. CROUS

Le CROUS de Nice-Toulon offre un accompagnement global aux étudiants – bourses, logement, restauration, soutien social, vie culturelle et sportive.

Pour toute demande, le DSE (Dossier Social Etudiant) constitue le point d'entrée.

Le numéro unique 09 72 59 65 65 permet d'obtenir facilement des renseignements.

## **CROUS de Nice-Toulon :**

Services proposés :

Bourses & aides financières

Gestion des bourses sur critères sociaux (via le Dossier Social Étudiant – DSE) ([crous-nice.fr](https://crous-nice.fr))

Aides complémentaires : mérite, mobilité internationale, ponctuelles, spécifiques ([crous-nice.fr](https://crous-nice.fr))

## **VI. Logement universitaire**

Résidences gérées par le CROUS

Accessibles via un indice social (revenu, éloignement, composition familiale, etc.)

Aides au logement : CAF, Visale, Mobili-Jeunes, Avance Loca-Pass ([ac-nice.fr](https://ac-nice.fr))

Social & accompagnement

Service social, soutien psychologique, écoute, accompagnement personnes en situation de handicap ([crous-nice.fr](https://crous-nice.fr))

Culture, sport & vie étudiante

Initiatives culturelles, concours BD/photo/film, soutien aux projets étudiants, pratiques sportives via la CVEC ([crous-nice.fr](https://crous-nice.fr))

**CROUS de Nice** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est installé à l'adresse suivante : 18 avenue des Fleurs, 06050 Nice Cedex 1

Vous pouvez les joindre au :

Standard : 09 72 59 65 65 (appel local) pour toutes consultations (bourses, logement, restauration, service social)

Fixe : 04 92 15 50 50 (relais pour malentendants disponible)

Lundi à jeudi : 09h00 – 16h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

**Dans le hall principal de l'Institut**, un écran est dédié à la diffusion des informations et actualités du CROUS.